MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 38 (1939), p. 73-107

Bernard Bruyère, André Bataille

Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE

TOMBE GRÉCO-ROMAINE DE DEIR EL MÉDINEH[1]

PAR

BERNARD BRUYÈRE ET ANDRÉ BATAILLE.

III. — DÉSHABILLAGE DES CINQ DERNIÈRES MOMIES

PAR

BERNARD BRUYÈRE.

Dans un article précédent, nous avons décrit les trois premières momies de la tombe n° 1407, dont le déshabillage présentait un intérêt particulier relatif, pour deux d'entre elles, à la simultanéité du décès et à leur communauté d'inhumation, bien qu'elles ne fussent pas liées apparemment par la moindre parenté. La troisième étant sans masque et sans cercueil, il était important de chercher par son dépouillement le motif de sa présence parmi les membres de la famille des *néocores*.

Le résultat de nos recherches à ces points de vue a été négatif; mais, au cours de ces opérations, nous avons pu constater que certaines pièces de la lingerie funéraire portaient des signes brodés ou manuscrits à l'encre noire, qui semblaient faire partie d'un système conventionnel de numérotage des diverses étoffes employées par les embaumeurs. A notre connaissance, l'occasion ne s'était présentée à personne jusqu'ici de faire de semblables constatations d'ensemble ou, au moins de les exposer dans une étude, c'est pourquoi, il nous a paru utile de déshabiller les cinq autres momies enfermées dans les cercueils, pour essayer d'une part de voir s'il y avait une relation quelconque entre le titre de *néocore de Sérapis* et la parure funéraire des hommes nantis de ce titre; d'autre part, pour vérifier si les marques inscrites

[1] Suite de : B. Bruyère et A. Bataille, *Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh. Bulletin de l'Inst. franç.*, t. XXXVI, p. 145-174.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur certains linges n'étaient qu'un accident ou au contraire une coutume de l'époque gréco-romaine.

Je laisse à M. Bataille le soin d'exprimer son opinion sur les marques et les inscriptions relevées au cours du dépouillement des momies sur des linges qui sont pour la plupart des bourrages et de tirer les conclusions qui s'imposent de ce procédé de classement des lingeries funéraires. A première vue, les indications manuscrites semblent bien n'avoir aucun caractère religieux ou même plus simplement magiques, malgré le nombre et l'ordre visiblement rituels des divers enveloppements de bandelettes et de linceuls. Tout au plus, servaient-elles peut-être à établir une discrimination entre les parties du trousseau mortuaire fournies par la famille et celles fournies par les embaumeurs.

Il est assez remarquable que le nombre sept joue un rôle indispensable dans l'équipement des momies et cela depuis des temps plus reculés que l'époque gréco-romaine. Les linceuls, les enroulements de bandelettes, les amulettes de cire se chiffrent le plus souvent par sept. Le suaire osirien de couleur rouge sang, orné d'une résille de perles longues bleues ou vertes et de perles rondes blanches ou jaunes qui, dans le cas présent, est simplement peint sur la momie toute habillée, mais qui, en d'autres temps et lieux, était brodé de perles véritables, est d'usage constant pour les enterrements d'une certaine classe. Les enfants et les morts sans cercueils sont généralement privés de ce drap symbolique dont on trouve maintes représentations sur les fresques tombales et les statues divines des siècles pharaoniques. Le linceul de couleur jaune soufre, qui se trouve sous le premier enroulement de bandelettes, est aussi d'emploi obligatoire, semble-t-il, et doit par sa couleur, sa place et sa nature, répondre à quelque mythe funéraire.

Quant aux diverses qualités de linges employés, tantôt fins, tantôt grossiers, elles sont peut-être davantage imposées par les règles de la momification, l'usage des baumes, la pratique des enroulements de linges que par des traditions religieuses.

La poix, le natron, la résine et l'huile de ricin sont les ingrédients les plus fréquemment rencontrés pour l'embaumement; la fente inguinale gauche pour l'ablation des viscères est d'usage général, l'abdomen est bourré de poix bouillante.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La dorure appliquée sur le visage et sur certaines parties du corps (orteils, ongles des mains, poitrine) le remplacement des globes oculaires par une prothèse en cire ou en stuc doré représentant des yeux; l'apposition d'amulettes en cire dorée sur le front, la bouche, la poitrine et les pieds; le don

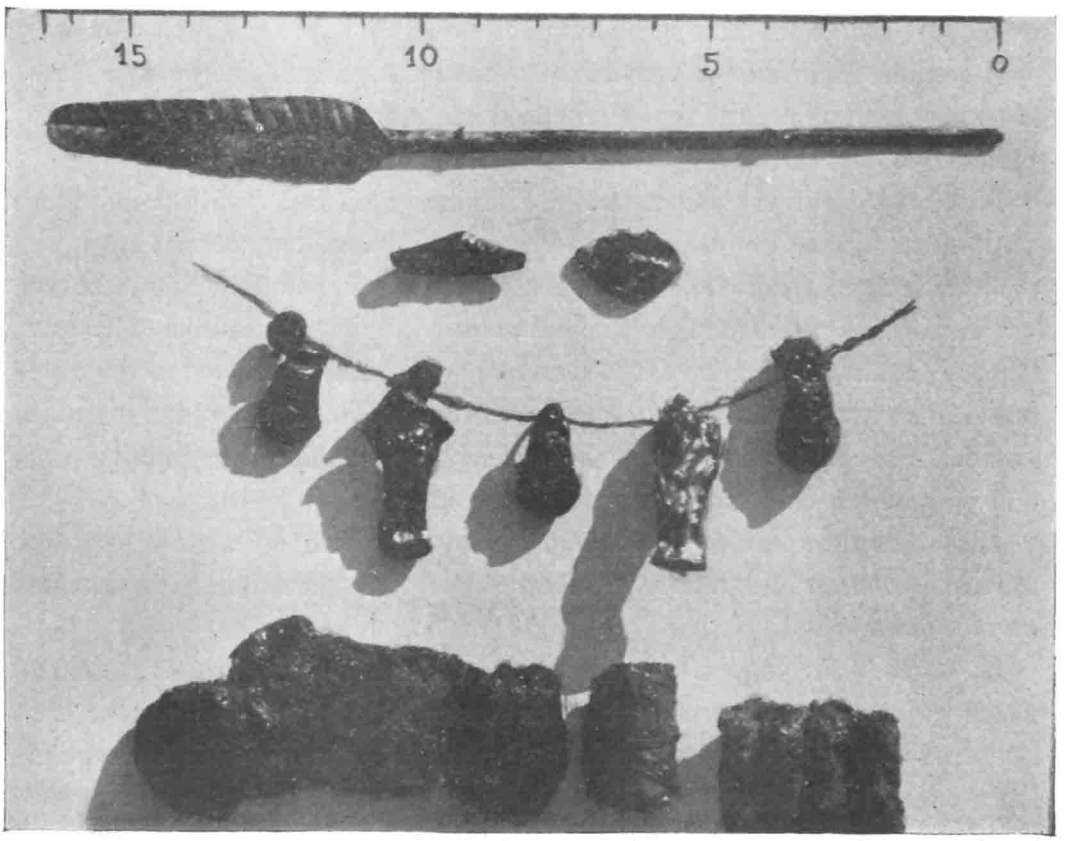


Fig. 1. — Parure funéraire de la momie de Gratès, *néocore de Sérapis*.

d'une bague en cire ou en plâtre doré à l'annulaire de la main gauche sont constatés sur presque toutes les momies gréco-romaines. C'est la parure funéraire rituelle qui ne différencie ni les sexes ni les classes des morts.

Il était intéressant de rechercher si les *néocores de Sérapis* portaient après la mort un signe distinctif des fonctions exercées par eux pendant la vie, et, dans l'affirmative, si ce signe pouvait donner une précision de l'importance sociale de ce titre à Thèbes.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Disons tout de suite que sur deux momies de *néocores,* l'une d'elles, celle de *Pebos* mort à 73 ans, ne possédait aucun bijou, aucun emblème, tandis que celle de *Cratès,* mort à l'âge de 17 ans, avait une parure qui aurait pu être dans une certaine mesure une indication de sa fonction. L'absence chez le plus âgé, la présence chez le plus jeune, de ces signes particuliers auraient eu alors ici une signification intéressante.

Il semble établi que la fonction de *néocore* était héréditaire puisque nous la trouvons remplie par deux membres d'une même famille, de générations successives.

Si le plus âgé n'est plus revêtu de ses insignes, cela pourrait indiquer qu'il mourut avant le plus jeune à qui il avait passé la fonction avant de mourir, tout en gardant l'honorariat du titre. Il en pourrait alors résulter que l'on n'était pas nommé à vie : *néocore de Sérapis;* mais que ce titre une fois acquis par un membre d'une famille était transmissible, de fait sinon de droit, à l'expiration du mandat, à l'un quelconque des autres membres de la famille. Mais tout cela n'est qu'hypothèse, non justifiée par l'analyse des éléments de ces soi-disant insignes.

La parure funéraire de Cratès (fig. 1) était ainsi composée, en surplus des traces de dorure et des amulettes rituelles que portent aussi bien les hommes que les femmes :

Un collier fait d'un brin de ficelle auquel pendent cinq petites figurines plates en cire dorée représentant trois bustes de 0 m. 02 de longueur qui semblent être un Sérapis chevelu et barbu, et deux divinités imberbes : Horus, Isis? la tête surmontée de symboles qui pourraient être un soleil entre deux cornes et une sorte de palmette. Entre ces trois bustes, deux statuettes en pied de 0 m. 03 de hauteur dans lesquelles on reconnaît : 1° un Harmakhis, debout en station hanchée, portant l'index de la main droite à la bouche et tenant une corne d'abondance dans la main gauche contre l'épaule; 2° une Vénus les bras levés, les mains derrière la tête.

A ce collier, qui à tout prendre pouvait être donné à n'importe quel défunt de ce temps, s'ajoutait un collier de feuilles naturelles d'arbre, plusieurs fois repliées sur elles-mêmes de façon à former un petit paquet rectangulaire plié en portefeuille. Chaque paquet est traversé par la ficelle qui les réunit tous, collés les uns aux autres. Le collier se composait ainsi d'une

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

vingtaine de ces paquets de feuilles. Il était englué autour du cou par la poix qui recouvrait tout le corps.

Comme un collier exactement semblable se trouvait autour du cou de la momie de *Sérapias,* fille de *Plenis,* morte à l'âge de 11 ans, et qu'il n'y a pas lieu de penser que la fonction de *néocore* pouvait être remplie par une femme ou encore pouvait, dans la famille de l'un d'eux, avoir une certaine répercussion sur la parure de tous les membres de la famille, on ne peut en déduire aucune précision relative à un indice de fonction.

Enfin, sous la main droite, appliquée contre la cuisse, se trouvait un objet de métal doré de 0 m. 165 de longueur analogue à une plume d'oiseau ou une feuille d'arbre allongée, mince et arrondie à l'extrémité, légèrement gaufrée par une nervure axiale et des nervures obliques et parallèles en arêtes de poisson. La feuille ou la plume elle-même mesure 0 m. 06 de longueur, 0 m. 014 et 0 m. 07 aux extrémités et 0 m. 0003 d'épaisseur; elle est prolongée par une tige de 0 m. 105 de longueur et de 0 m. 002 d'épaisseur, de section losangée.

Seule, cette pièce de la parure mortuaire aurait peut-être quelque chance de signifier que le défunt était *néocore;* mais on peut aussi supposer que son symbolisme n'avait rien de particulier et pouvait s'appliquer à toute personne de cette époque.

En résumé, nous constatons que parmi les momies de la tombe n° 1407, celles des deux plus jeunes membres de la famille des *néocores : Cratès* et *Sérapias* (le jeune *Psenmont* ne faisait pas partie de la famille) sont les mieux parées et portent le même collier de feuillage naturel. Les personnes plus âgées ont à peine des traces de dorure et quelques amulettes dorées. Il faut donc en conclure que la fonction de *néocore de Sérapis* ne comportait aucun signe distinctif *post mortem.*

Momie de Pebôs fils de Cratès, âgé de 73 ans [cercueil n° 2] (fig. 2). — La momie était trop grande pour le cercueil et y avait été introduite, à force, en comprimant sa longueur. De l'extérieur vers le corps, les linceuls et bandes se superposent de la manière suivante :

1. Masque cousu au linceul rouge à résille de perles, peinte sur la momie. Sous le masque, un tampon d'étoffe pliée en huit, linge écru.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2. Bandelettes transversales de o m. o8 pliées en trois, de o m. 13 et de o m. o5 sur tout le corps.

3. *Linceul* de couleur jaune safran ne se rejoignant pas en avant du corps.

4. Bandelettes, entre-croisées sur la poitrine, transversales et parallèles sur le reste.



Fig. 2. — Momies des *néocores* : Π. Pébos, K. Cratès.

5. *Linceul* écru drapé comme le précédent, noué sous le menton par une bande.

6. Chiffon entourant les pieds.

7. Bande autour des pieds, du torse et de la tête, pour maintenir les bourrages.

8. Bourrage sur l'épaule droite.

9. Bandelettes transversales de o m. 12 sur tout le corps.

10. Bourrage sur les pieds.

11. Bandes sur les pieds.

12. Tampons sur les orteils.

13. Linge enveloppant les pieds.

14. Deux bourrages sur le dessus des pieds, le second marqué d'un β à l'encre noire.

15. Deux bourrages sur la tempe gauche, le second marqué d'un E à l'encre roussie par lessivage.

16. Trois bourrages, sur l'épaule droite, de l'épaule au genou droits, sur toute la face antérieure du tronc.

17. Bandes transversales de o m. 12, de la tête aux genoux.

18. Trois bourrages, sur la jambe gauche (linge usé), sur la jambe gauche, sur l'épaule gauche.

19. Bandes transversales de o m. 07 croisées sur le visage.

20. Deux *linceuls* allant jusqu'aux chevilles.

21. Trois bourrages, sur la jambe gauche, sur le devant des jambes, sur le mollet gauche marqué d'un δ à l'encre.

22. Bandes autour de la tête et du torse.

23. Deux bourrages sur le sommet du crâne et sur toute la tête.

24. Bandes autour de la tête.

25. Bourrage sur le crâne.

26. Bandes autour du crâne.

27. Bourrage sur le bras gauche.

28. Étoffe enveloppant les pieds.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

29. Cinq bourrages sur : la jambe droite, la poitrine, l'épaule gauche, le visage (linge raccommodé), l'épaule et le bras droits.

30. *Linceul* imprégné d'huile et de résine, se rejoignant par devant, allant jusqu'aux talons.

31. Deux bourrages sur : la hanche droite, le bras droit (linge imprégné d'huile et marqué à l'encre noire d'un β).

32. Bandes entre-croisées autour des pieds.

33. Bourrage sur les pieds.

34. Étoffe très grossière et usée sur les jambes.

35. Huit bourrages sur : la jambe droite (linge grossier et usé), le crâne (marqué d'un δ à l'encre noire), le visage et le crâne, le bras gauche (linge imprégné et marqué d'un $\bar{\gamma}$ à l'encre noire), la jambe gauche (avec deux lignes de texte à l'encre noire), le devant des jambes, le bras gauche, le bras droit (linge imprégné d'huile).

36. Bandes transversales de o m. 07, qui s'entre-croisent sur la poitrine.

37. Deux bourrages imprégnés sur chaque bras.

38. Linge enveloppant les pieds.

39. Trois bourrages sur : les orteils et les deux côtés des pieds.

40. Bandelettes entre-croisées sur la poitrine.

41. Deux bourrages sur : la tête et le devant des jambes.

42. *Linceul* enveloppant tout le corps, marqué à l'encre, roussie par lavage, de trois signes.

43. Huit bourrages sur : la tête, le torse, tout le côté droit du corps (double), tout le côté gauche du corps (quadruple, le troisième est marqué d'un $\bar{\Gamma}$ à l'encre noire).

44. Linge enveloppant toute la tête et formant bourrage sous la nuque.

45. Six bourrages sur la tête, le sommet du crâne, le visage, la joue droite et la gauche.

46. Bandes de o m. 08 entre-croisées sur la tête et l'épaule, transversales sur le reste du corps.

47. Bourrage sous la tête.

48. Linge entourant le torse.

49. Chiffon longitudinal sur les jambes.

50. Neuf bourrages sur chaque bras et chaque jambe, le thorax, les avant-bras, le torse.

51. Linge enveloppant les pieds, marqué d'un δ et maintenant un bourrage sur les orteils fait d'un linge reprisé.

52. Bandes autour des pieds.

53. Bourrage sur le bras gauche.

54. Linge enveloppant la tête.

55. Neuf bourrages sur le visage, la tête entière, le visage (deux), la nuque, le crâne, le bras gauche (deux), le genou droit.

56. Bandes transversales de o m. 11 sur le haut du corps, de o m. 08 sur le bras, enveloppant le corps entier.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

57. Deux bourrages sur le genou et la jambe droits.

58. Linge sur le devant des jambes (grande tache brune d'huile et de résine).

59. Bandes longitudinales et en écharpe de la tête aux pieds.

60. Linge sur les pieds maintenant les bourrages suivants.

61. Deux linges en croix sur le dessus des pieds.

62. Trois bourrages, un sur les orteils, marqué d'un β à l'encre noire, un de chaque côté des pieds.

63. Linge sur le torse, maintenant les bourrages suivants.

64. Sept bourrages sur : le bras gauche, le bras droit, la jambe gauche, la jambe droite, deux sur chaque membre.

65. Bandes transversales sur tout le corps sauf sur la tête où elles sont croisées.

66. Bourrage imprégné de résine sur le bras gauche.

67. Linge entourant les pieds, marqué d'un α à l'encre noire.

68. Deux bourrages sur les orteils.

69. *Linceul* enveloppant tout le corps.

70. Vingt-quatre bourrages sur la jambe gauche (avec deux lignes à l'encre noire), la jambe droite (trois), les gros orteils (celui de gauche porte une inscription à l'encre noire), la jambe gauche, la poitrine, le bras, l'épaule gauche, le bras droit, le crâne, le visage (deux sur chaque), un troisième en long sur le visage porte une inscription à l'encre noire, les pieds.

71. Quatre enveloppements de linges autour des pieds.

72. Bandes entre-croisées de o m. 09 sur le visage et tout le corps.

73. Linges en plusieurs épaisseurs enveloppant tout le corps et transformés par les huiles, résines et poix, en carapace solide, impossibles à isoler les uns des autres. Le corps est celui d'un vieillard chauve et édenté qui ne présente comme particularité à signaler que de vagues traces d'or sur le visage, les mains et les pieds. La parure funéraire habituelle en plâtre ou en cire dorée est ici représentée par quelques amulettes dans lesquelles on ne saurait reconnaître des symboles relatifs à Sérapis, par une bague à chaton de forme indéterminée et par de faux yeux enchassés sous les paupières.

Momie de Cratès, fils de Psenmônthès, âgé de 17 ans [cercueil n° 5] (fig. 2).

1. Sous le masque, deux tampons d'étoffe pliés en quatre.

2. Suaire rouge sang à résille de perles jaunes et bleues.

3. Bandelettes de o m. 07, en étoffe grossière, entre-croisées sur la tête et le torse; en étoffe plus fine, posées transversalement autour des jambes jusqu'aux pieds.

4. *Linceul* jaune safran, croisé en avant, marqué sur les pieds de deux initiales K II dont l'encre, roussie par plusieurs lessivages, montre qu'il s'agit d'une marque de propriété inscrite du vivant de Cratès Pheboutos sur toute sa lingerie.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

5. *Linceul* d'étoffe écrue, frangée à l'une des extrémités; longueur 2 m. 25; largeur 1 m. 70.

Du côté de la tête une inscription en trois lignes à l'encre noire.

Près du pied, inscription en une ligne à l'encre noire.

Sous le pied, marque de lingerie au fil rouge.

6. Bandelettes de 0 m. 07 en une seule épaisseur tout autour du corps; une bandelette de 0 m. 22 fendue en deux, entoure la tête.

7. *Linceul* de toile écrue assez fine croisant en arrière, longueur 2 m. 35, largeur 0 m. 95.

8. Sept bourrages, de l'épaule au genou droits, du genou au pied, sur le torse (linge raccommodé), sur la jambe gauche (linge reprisé, marqué d'une inscription qui semble démotique), sur le flanc et la jambe côté droit (marque en laine orange), sur les tibias.

9. Bandelettes sur les pieds.

10. Bourrage sur la cheville droite.

11. Linge enveloppant les pieds.

12. Bourrages sur le devant des jambes (linge à franges plié en quatre), sur le genou droit (avec inscription à l'encre noire), sur la jambe gauche.

13. Enroulements de bandelettes de 0 m. 08 sur tout le corps.

14. Bourrage sur les orteils avec inscription grecque en trois lignes à l'encre noire.

15. Linge enveloppant la tête; marque à l'encre roussie trois lettres grecques.

16. Trois bourrages : sous la nuque, sur la joue gauche, sur le visage, allant d'une oreille à l'autre, marque à l'encre roussie.

17. Linge enveloppant la tête.

18. Quatre bourrages : sur chaque joue, sur le visage, allant du crâne au menton, sur le visage (linge fin usé et raccommodé).

19. Bandelette entourant la tête.

20. *Linceul* drapant tout le corps, longueur 2 m. 70, largeur 1 m. 70.

21. Chiffons en charpie répartis sur tout le devant du corps; l'un d'eux porte une marque en laine rouge; un grand chiffon plié est marqué de deux lignes d'inscription grecque à l'encre noire.

22. Trois bourrages sur le flanc droit, autant sur le gauche, celui qui est placé le plus haut est maintenu par des bandelettes entre-croisées sur la poitrine et couvrant la tête. Celui du milieu porte une ligne d'inscription grecque en noir.

23. Bandes de 0 m. 07 sur tout le corps.

24. Deux bourrages en croix sur le visage.

25. Deux bourrages sur les pieds, un de chaque côté.

26. Étoffe grossière sur le dessus du crâne, avec deux lignes d'inscription grecque à l'encre noire.

27. Bourrage d'étoffe grossière sur le front (sur lequel a marqué l'encre du précédent).

28. Étoffe sur tout le devant du corps.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

29. Enroulements de bandes coupées en deux sur la tête.

30. Quatorze bourrages dans l'ordre suivant : sur le crâne (deux), sur chaque jambe, sur la hanche gauche, sur la jambe gauche (traces de salpêtre), sur la jambe droite, (trois avec traces de salpêtre, le troisième avec inscription grecque à l'encre noire), sur le côté droit, sur les deux bras et les deux jambes (avec salpêtre).

31. Enroulements de bandes sur la tête.

32. Étoffe enveloppant la tête.

33. Deux bourrages en croix sur le visage.

34. Bourrage sur le dessus de la tête, fait d'un grand châle à franges, avec inscription grecque en quatre lignes à l'encre noire. (Tous les bourrages sont faits de linges pliés et non chiffonnés.)

35. Petit linge enveloppant la tête.

36. Bourrage sur le visage, avec inscription grecque à l'encre noire.

37. Six bourrages, trois sur le visage, deux en croix sur le crâne, un sur le front.

38. Trois bourrages sur les pieds, un de chaque côté, un en travers.

39. Quinze bourrages dans l'ordre suivant : sur la poitrine, sur le côté gauche du corps, de l'épaule au pied (inscription grecque à l'encre noire), sur le côté droit du corps entier, sur le bras gauche, la jambe gauche (trace de salpêtre) sur le dessus des deux jambes, sur la jambe gauche, sur la jambe droite (trois, sur la troisième inscription grecque en deux lignes à l'encre noire), sur le bras droit (enduit d'onguent de teinte orangée), sur le bras droit (deux), sur le bras gauche (le second avec inscription grecque à l'encre noire).

40. *Grand linceul* de 2 m. 35 × 1 m. 95 couvrant tout le corps.

41. *Linceul* couvrant seulement la partie supérieure du corps (avec marque à l'encre roussie).

42. Enroulements de bandes entre-croisées (broderie).

43. Quatre bourrages : sous la tête, sur le crâne, sous la tête à gauche (marque brodée en laine bleue), sur les deux jambes.

44. *Linceul* plié en deux sur la partie supérieure du corps.

45. Bourrage sur la jambe droite.

46. *Linceul* enveloppant les jambes et les pieds.

47. Bourrage de l'épaule au mollet droits. Bourrage identique à gauche.

48. Bourrage sur le dessus des pieds (inscription grecque à l'encre noire).

49. Deux bourrages latéraux sur les pieds (inscription).

50. Bourrage sur les jambes (inscription).

51. Bourrage sur le bras droit (inscription).

52. Bourrages sur chaque jambe (sur la gauche, inscription en deux lignes).

53. Bandelettes en long allant des pieds à la tête puis enroulements entre-croisés sur le haut du corps et transversaux sur le bas du corps.

54. Trois bourrages : du menton au dessus du crâne, sur chaque jambe.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

55. *Linceul* allant des épaules au genou.

56. Étoffe enveloppant les pieds.

57. Douze bourrages : sur le dessus des pieds, sur chaque côté des pieds, entourant les pieds, deux sur les pieds, sur le thorax, de chaque épaule à chaque genou, sur les genoux, sous la gorge, de chaque épaule au genou.

58. *Linceul* entourant toute la tête.

59. Bourrage sur le visage.

60. Deux bourrages en croix sur le visage.

61. *Grand linceul* sur tout le corps (marque KII au niveau des pieds).

Le corps est celui d'un jeune homme aux cheveux bruns légèrement bouclés mais non crépus, imberbe, à l'épiderme brun rouge. La tête est penchée en avant, les bras collés aux flancs, les mains ouvertes posées à plat sur le côté des cuisses, les membres grêles mais sans maigreur. Éventration très grande dans l'aine gauche. Détail singulier, l'orifice inguinal est en partie obstrué par un gros fragment de poterie (petite marmite de terre cuite rouge brisée) qui pénètre assez profondément dans l'abdomen et qui est rempli de poix fondue. Il est vraisemblable que ce débris de vase a servi pour verser la poix bouillante à l'intérieur du corps et que l'embaumeur n'a pu le retirer de crainte de se brûler les doigts.

Pour la parure, voir ce qui a été dit au début de cet article (collier de figurines dorées, collier de feuilles, etc.).

Momie de Senamphiômis, fille de Calasiris, âgée de 51 ans [cercueil n° 3] (fig. 3 et 4). — Longueur de la momie avant le déshabillage : 1 m. 75.

1. Masque cousu sur le suaire rouge.

2. Suaire peint, fond rouge sang, résille de perles vertes et blanches, cousu au-dessus de la tête et sous les pieds; longueur 1 m. 90, largeur 1 m. 30.

3. Enroulements de bandelettes de 0 m. 09 croisées sur la tête et les pieds, transversales sur le reste du corps.

4. *Linceul* de toile jaune soufre se rejoignant devant mais ne couvrant pas les pieds.

5. *Linceul* écru à franges avec lisière se rejoignant en avant du corps et emboîtant un peu les pieds.

6. *Linceul* semblable se rejoignant en arrière et ne couvrant pas les pieds; longueur 1 m. 75.

7. Bourrage sur le visage, allant d'une oreille à l'autre, marque à l'encre roussie.

8. Étoffe couvrant les pieds.

9. *Linceul* couvrant tout le corps, se rejoignant en avant.

10. Cinq bourrages : sur le cou et le menton, sur le côté externe de chaque jambe, de chaque côté du visage (celui de droite porte une inscription grecque en trois lignes à l'encre noire).

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

11. Enroulements de bandes grossières longitudinales et transversales.

12. *Linceul* sur les jambes, joignant par devant.

13. Cinq bourrages : sur chaque côté de la poitrine, sur le pied gauche, sur chaque jambe.



Fig. 3. — S : Sénamphiômis.
Θ : la fille d'Hérieus.
C : Cratès, fils de Pébôs.

14. Bandelettes autour des pieds.

15. Bandelettes autour de la tête, largeur 0 m. 07.

16. Sept bourrages : sur le visage, sur le crâne (inscription grecque en deux lignes à l'encre noire, en travers sur le cou, de chaque côté du tronc, sur chaque bras (linge déchiré).

17. Grosse étoffe enveloppant les pieds (inscription grecque à l'encre noire).

18. Huit bourrages : autour des pieds, sur les orteils, le long des jambes (trois) sur l'épaule droite (trois).

19. Deux bandelettes tout autour de la tête.

20. *Linceul* couvrant le devant du corps.

21. *Linceul* croisé en avant, ne couvrant pas la tête.

22. Trois bourrages : sur le bras gauche, le bras droit, la jambe gauche.

23. Étoffe entourant toute la tête.

24. Trois bourrages : sur le crâne, d'une oreille à l'autre, sur le crâne en diagonale, en croix.

25. Bandelettes sur le thorax.

26. Bourrage sur le pied gauche (inscription grecque à l'encre noire).

27. Bourrages sur chaque jambe.

28. Bandelettes longitudinales sur les jambes, remontant directement jusqu'à la tête, s'enroulant autour du cou et passant sur le crâne.

29. Bourrage sur la jambe gauche.

30. Bandelettes autour de la poitrine.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

31. Étoffe grossière sur le visage (inscription grecque à l'encre noire).

32. Deux bourrages : sur le visage, sur l'épaule et le bras gauches (imprégnés de baume et d'huile).

33. Bandes en travers sur les pieds.

34. Bourrage sur les chevilles.

35. Bandes autour de la poitrine.

36. Bourrage en chiffon sur la poitrine.

37. Bourrage sur la jambe droite.

38. Bandes grossières croisées sur la tête.

39. Étoffe sur la tête (inscription grecque à l'encre noire).

40. Bourrages sur chaque jambe.

41. Étoffe enveloppant les pieds.

42. Étoffe sur tout le devant du corps.

43. Bourrage sur les orteils.

44. Bourrage sur le côté droit du corps (inscription grecque à l'encre noire).

45. Quatre bourrages : sur le visage et le crâne (la résine apparaît sur la face).

46. Bourrage sur le bras gauche.

47. Série de bourrages dans l'ordre suivant et sur les parties du corps suivantes : jambe droite (marque II brodée en rose), clavicules, orteils et faces latérales externes des pieds (imprégnés de baume), bras gauche, tibias (inscription grecque à l'encre noire).

48. (Suite des bourrages) sur : l'épaule gauche, chaque bras (sur le gauche, inscription grecque en trois lignes à l'encre noire).

49. (Suite) sur : le bras droit, chaque jambe.

50. Bourrage sur le visage et le sommet du crâne (inscription grecque à l'encre noire).

51. Plusieurs épaisseurs de *linceuls* collés au corps et agglutinés en carapace très dure par des enduits de baume, de résine et d'huile de ricin.

Le corps, enduit de poix et bourré intérieurement de la même substance introduite par la fente de l'aine gauche, ne porte aucun bijou. Le crâne est entièrement chauve. Les bras sont allongés latéralement et les mains à plat sur la face externe des cuisses. Un certain nombre de pastilles de cire dorée sont placées : deux sur chaque œil, sur le front, la bouche, le cou, les deux gros orteils.

Momie de la fille d'Herieus [cercueil n° 4] (fig. 3 et 5). — Longueur de la momie non déshabillée : 1 m. 77.

1. Masque cousu sur le suaire peint.

2. Cordelette autour des chevilles.

3. Suaire rouge à résille de perles vertes et blanches (peint sur la momie et seulement sur la partie antérieure du corps, la peinture a traversé l'étoffe et décalqué le dessin de la résille sur les bandelettes du dessous. Le suaire est composé de plusieurs pièces cousues

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ensemble; il se joint dans le dos par une couture et se replie sous les pieds et sur le crâne).

4. Bandelettes de o m. 08 entre-croisées aux extrémités du corps et posées transversalement sur les parties centrales. Aux pieds, renforcement d'une épaisseur de bandes de o m. 10 pliées en trois dans le sens de la longueur.

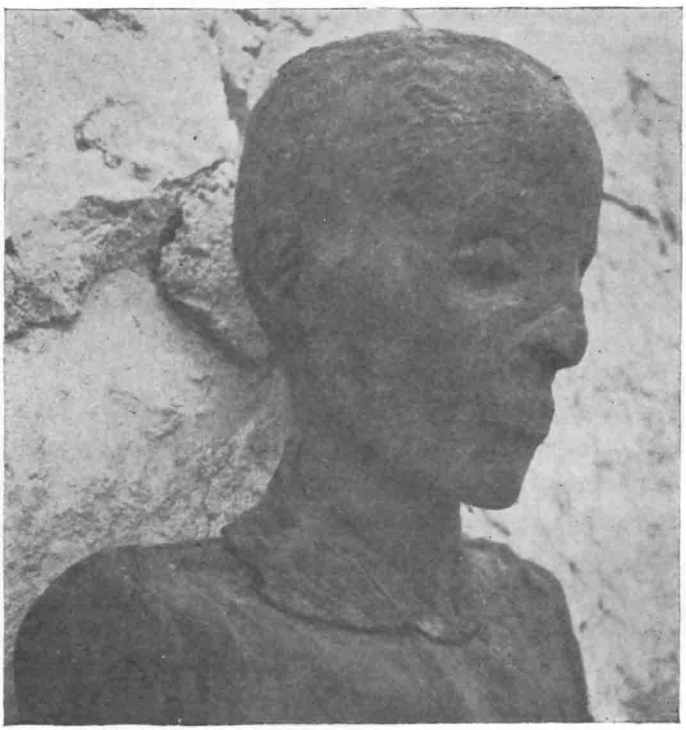


Fig. 4. — Sénamphiômis.

5. *Linceul* jaune soufre, longueur 1 m. 95; largeur 1 m. 07; se rejoignant imparfaitement devant le corps.

6. Enroulements de deux épaisseurs de bandes grossières de o m. 06 sur tout le corps.

7. Bourrage sur le côté droit, linge frangé aux deux extrémités, longueur 1 m. 90; largeur o m. 45 (inscription grecque en deux lignes à l'encre noire).

8. Bourrage sur le côté gauche, linge frangé (1 m. 90 × o m. 45).

9. *Linceul* de toile d'emballage grossière (1 m. 95 × 1 m. 10) frangé aux deux bouts, plié en deux et appliqué sur le milieu du corps.

10. *Linceul* frangé croisé devant et couvrant tout le corps sauf les pieds.

11. Bourrage le long de la hanche gauche (linge en chiffon, très rapiécé).

12. Bandelettes grossières de o m. 08 entre-croisées et transversales.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

13. Bourrage de toile d'emballage sur la jambe gauche.

14. Série de bourrages dans l'ordre suivant : côté droit, jambe droite, thorax (toile d'emballage), épaule gauche (deux), tête, crâne (chiffon fin, mais déchiré), visage (*idem*), jambe droite (linge grossier), abdomen (plié en quatre).

15. Enroulements de bandes de o m. 07 sur le corps entier et la tête.

16. Bourrages sur tout le long de la jambe gauche (toile d'emballage), sur le visage (deux).

17. Bandelettes de o m. 08 transversales sur tout le corps et la tête (qualité plus fine sur la tête et les pieds).

18. Neuf bourrages sur : la jambe gauche, la jambe droite, le bras gauche, la cuisse droite, la jambe gauche, l'épaule droite, la cuisse gauche, le bras gauche, le crâne.

19. Bandelettes de o m. 07 autour de la tête et des pieds.

20. Douze bourrages sur : le crâne (deux), le visage, les pieds (trois; apparition de la résine), la jambe gauche, les orteils (linge de qualité fine, mais usé), les orteils (linge grossier), de chaque côté des pieds, la jambe gauche.

21. Grande bande longitudinale de la tête aux pieds, passant autour du cou et croisant sur la poitrine.

22. Bourrage de linge grossier, rapiécé, sur le visage et le crâne.

23. Toile à trame grossière sur le visage et la partie antérieure du corps.

24. *Linceul* de toile grossière croisant en avant.

25. Six bourrages sur : le dessus des jambes (imprégné d'huile de ricin), la poitrine, le genou droit, le flanc gauche (inscription grecque en deux lignes à l'encre noire), le bras gauche, la jambe gauche.

26. Étoffe très grossière entourant la tête.

27. Étoffe grossière sur l'abdomen.

28. Bourrage sur la jambe gauche.

29. *Linceul* croisé en avant et ne joignant pas sur la poitrine.

30. Bandelettes transversales imprégnées de résine orangée sur tout le corps, toile grossière.

31. Cinq bourrages sur : la tête (imbibé d'huile de ricin), la jambe droite (inscription grecque à l'encre noire) la tête, l'épaule droite (linge rapiécé et reprisé), le visage.

32. Linge enveloppant les pieds.

33. Trois bourrages sur : les pieds, la jambe gauche, le visage (à partir de ce point tous les linges sont imprégnés d'huile de ricin).

34. Chiffons en charpie répartis sur tout le devant du corps et imbibés d'huile.

35. Sept bourrages sur : le dessus des pieds, de chaque côté des pieds, sur chaque épaule (deux), la jambe droite, l'épaule gauche.

36. Bandelettes autour des pieds.

37. Bourrage sur le visage.

38. Bandelettes sur le haut du corps, d'abord transversales, ensuite entre-croisées.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

39. Cinq bourrages sur : la jambe gauche (deux), la jambe droite, le crâne, le visage.

40. Bandelettes sur le corps et les pieds.

41. Quatre bourrages sur les pieds.

42. Bandelettes sur tout le corps.

43. Six épaisseurs de *linceuls* collés entre elles par les baumes et adhérentes au corps.

Le corps huilé et passé à la poix est celui d'une femme jeune, à l'épiderme brun rouge, aux cheveux bruns assez courts et non coiffés, collés par le bitume. Le corps mesure 1 m. 54; le visage très large a subi des mutilations postérieures au décès (perforation de



Fig. 5. — La fille d'Hérieus.

la joue gauche, nez brisé et écrasé). La bouche entr'ouverte laisse apercevoir une denture jeune, saine et complète. Les bras sont allongés latéralement, les mains ouvertes à plat contre les cuisses. Aucun bijou ne pare la momie; mais les amulettes traditionnelles en cire dorée, de forme indéterminable, sont appliquées sur le front, les yeux, la bouche, les orteils. Le genre de momification semble ici différent des précédents. Le corps n'a pas la dureté d'un bloc de bitume. Les membres gardent une certaine souplesse. La peau reste molle et les muscles sont semblables à de l'étoupe imbibée d'huile d'une senteur désagréable.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Momie de Cratès Peboutos, enfant inhumé dans le cercueil n° 4 sur le corps de sa mère (fig. 3). — Pas de masque ni de suaire peint. Longueur de la momie habillée : 0 m. 98.

1. Enroulements de bandelettes de 0 m. 08 entre-croisées sur tout le corps.
2. Enroulements de bandelettes transversales et longitudinales en trois épaisseurs.
3. Enroulements de bandelettes entre-croisées autour de la tête.
4. *Linceul* enveloppant une fois et demie le corps.
5. Bourrage sur les orteils.
6. Étoffe pliée en deux couvrant la tête.
7. Étoffe couvrant tout le devant du corps.
8. Bandelettes entre-croisées presque longitudinalement sur tout le corps.
9. Trois bourrages sur : la tête (très épais, étoffe fine), le côté droit, le côté gauche.
10. Bandelettes entre-croisées sur tout le corps.
11. Quatre bourrages sur : les pieds, la tête (apparition de la résine), chaque pied et bas de jambe.
12. *Linceul* collé au corps par les baumes résineux.

Le corps est celui d'un jeune garçon (longueur 0 m. 92) dolichocéphale, à cheveux bruns et épiderme brun rouge. La main droite contre la cuisse, la gauche sur le bas-ventre; la tête penchée en avant. Âge présumé : 6 ans. Une amulette de cire dorée sur le front, une autre entre les sourcils.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

IV. — LES INSCRIPTIONS DES LINGES

PAR

A. BATAILLE.

Sur les linges qui entouraient les corps de *Psenmont* et de *Sarapias* nous avions trouvé des inscriptions grecques[1], que nous avions provisoirement considérées, soit comme des repères destinés aux embaumeurs, soit comme des marques de linge personnel. On a vu, en lisant la description que M. Bruyère a faite des cinq dernières momies, que leur déshabillage nous a donné de nouveaux textes, qui ont certainement la même raison d'être que les précédents. De même que pour les momies du sarcophage I, leur nombre[2] aurait été plus grand, si nous avions pu isoler les uns des autres les enroulements les plus rapprochés des corps.

On lira d'abord les inscriptions[3], et ensuite quelques remarques à leur sujet. L'ordre suivi va de l'intérieur à l'extérieur des momies.

MOMIE N° II

(*Pébôs, fils de Cratès, néocore*).

1

Bourrage sur le visage (*70*)[4]. Encre noire. o m. o65 × o m. o25.

α αρθμ() η.

Le μ abréviatif se réduit à une ligne légèrement sinueuse et je ne l'ai lu que par comparaison avec 3.

[1] *BIFAO*, XXXVI, p. 167-168 et pl. IX.

[2] La quantité des inscriptions est très variable selon les momies. Celle de Cratès, fils de Pébôs, le néocore (cerc. V), en a cédé 28; celle de la fille d'Hérieus (cerc. IV) n'en a donné que *4*. Celle du petit Cratès du cercueil IV n'en contenait aucune.

[3] Dans les références, les chiffres romains donnent les numéros des momies d'après ceux des cercueils; les chiffres ordinaires, ceux des inscriptions pour chaque momie.

[4] Les numéros en italique sont ceux que M. Bruyère donne aux linges dans les pages qui précèdent.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2

Bourrage sur le pied gauche (*70*). Encre noire. o m. 08 × o m. 025.

α αρθμ() η̄.

3

Bourrage sur la jambe gauche (*70*). Encre noire. o m. 055 × o m. 06. Pl. IX.

α αρθμ() η.

Le premier chiffre est couché verticalement au-dessus de l'η.

4

Linge enveloppant les pieds (*67*). Encre noire. o m. 02 × o m. 02.

α

5

Bourrage sur le bout des pieds (*62*). Encre noire. o m. 005 × o m. 020.

β

6

Linge entourant les pieds et maintenant en place le bourrage précédent (*51*). Encre noire. o m. 035 × o m. 02.

δ

7

Linge enveloppant les jambes (*49*). Étoffe grossière. Encre roussie. o m. 155 × o m. 07. Pl. IX.

Trois dessins les uns au-dessous des autres : un rectangle, une branche d'arbre (?), et quelque chose comme un chandelier à cinq branches.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

8

Bourrage allant de l'épaule au pied gauches (*43*). Encre noire. o m. o45 × o m. o2.

$\bar{\gamma}$

9

Linceul enveloppant tout le corps (*42*). Tissu épais et serré. Encre roussie. o m. o85 × o m. o2. Pl. IX.

Groupe de trois signes. Le premier ressemble à un τ ou à un α pansu, les deux autres à des π.

10

Bourrage sur la jambe gauche (*35*). Étoffe très grossière, tissage très lâche. Encre noire. o m. o5 × o m. o3. Pl. IX.

λινοῦν
μέγ(α?)

11

Bourrage sur le bras gauche (*35*). Encre noire. o m. o4 × o m. o3.

$\bar{\gamma}$

12

Bourrage sur le crâne (*35*). Encre noire. o m. o25 × o m. o25.

δ

13

Bourrage sur le bras droit (*31*). Encre noire. o m. o20 × o m. oo5.

β

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

14

Bourrage sur la jambe gauche (*21*). Encre noire. o m. 025 × o m. 025.

$\overline{\delta}$

15

Bourrage sur la tempe gauche (*15*). Encre roussie. o m. 06 × o m. 03. Pl. IX.

Dessin qui ressemble à un ε, quand on place verticalement sa plus grande dimension.

16

Bourrage sur le dessus des pieds (*14*). Encre noire. o m. 025 × o m. 025.

$\overline{\beta}$

MOMIE N° III

(*Sénamphiómis*).

1

Bourrage sur le visage et le sommet du crâne (*50*). Encre noire. o m. 10 × o m. 02.

$\overline{\delta}$ Σεναμφιώμ(ιος).

2

Bourrage sur le bras gauche (*48*). Étoffe grossière, fil assez fort, tissage régulier. Encre noire. o m. 075 × o m. 05. Pl. VII.

σφινκτῆρες
τῶν τριῶν
ταφῶν.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

3

Bourrage sur le dessus des jambes (*47*). Encre noire. o m. 010 × o m. 035.

$\bar{\varepsilon}$
Σεναμφιώμ(ιος).

4

Bourrage sur la jambe droite (*47*). Étoffe à franges, fil assez gros, tissage serré. o m. 017 × o m. 025. Pl. IX.

Un Η brodé en rose de la façon suivante : un fil posé sur l'étoffe dessine les trois traits de la lettre, et une série de points en travers maintient ce fil; c'est ce que nos brodeuses appellent le « point de Boulogne ».

5

Bourrage sur le côté droit du corps (*44*). Encre noire. o m. 075 × o m. 03.

$\bar{\varsigma}$
Σεναμφιώμ(ιος).

6

Petit linceul sur la tête (*39*). Encre noire. o m. 085 × o m. 03. Pl. VII.

ζ Εσναμφιώ(μιος).

Lire : Σεναμφιώ(μιος).

7

Bourrage sur le visage (*31*). Encre noire. o m. 08 × o m. 02.

$\bar{\eta}$ Σεναμφιώ(μιος).

8

Bourrage sur le pied gauche (*26*). Encre noire. o m. 09 × o m. 035.

$\bar{\theta}$ Σεναμφιώ(μιος).

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

9

Linceul enveloppant les pieds (*17*). Encre noire. o m. 08 × o m. 03.

ī Σεναμφιώ(μιος).

10

Bourrage sur le crâne (*16*). Belle étoffe à franges; fil clair, assez gros; tissage irrégulier. Encre noire. o m. 11 × o m. 045. Pl. VII.

ᾱ τελαμώνων ιδ̄
Σεναμφιώμ(ιο)ς.

11

Bourrage sur le côté droit du visage (*10*). Étoffe à franges assez grossière. Encre noire. o m. 09 × o m. 05. Pl. VII.

δεσμὴ
μεγάλων ζ̄
Σεναμφιώμι(ο)ς.

Comprenons : μεγάλων (σινδόνων); cf. V, 16.

12

Bourrage sur la figure (*7*). Belle étoffe à franges; lisière formée de trois fils doubles; tissage régulier. Encre roussie. o m. 06 × o m. 02. Pl. VII et IX.

Je ne comprends pas le sens de ces caractères, dans lesquels, on retrouve par-ci par-là des éléments de lettres grecques[1] et qui présentent beaucoup de rapports avec V, 21. L'inscription se trouve dans un coin, près des franges, en travers de la triple lisière.

[1] Il est certain que ni la photographie de la planche VII ni le calque de la planche IX ne reproduisent exactement les positions relatives de tous ces traits; il faut compter avec les déformations, dues aux plis et aux tiraillements des fils de l'étoffe, qui varient à chaque fois.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

MOMIE N° IV

(*La fille d'Hérieus*).

1

Bourrage d'emplacement inconnu, retrouvé après coup dans le tri des linges. Encre noire. o m. 115 × o m. 03.

γ̄ Θυγάτ(ηρ) Ἑριέως.

2

Bourrage sur la jambe droite (*31*). Encre noire. o m. 09 × o m. 025.

δ̄ Θυγάτηρ
Ἑριέως.

3

Bourrage sur le flanc gauche (25). Étoffe grossière; tissage lâche. Encre noire. o m. 13 × o m. 04. Pl. IX.

ᾱ τελαμώνων ιδ̄
Θυγάτηρ Ἑριέως.

4

Bourrage sur le côté droit (7). Étoffe grossière; tissage très lâche. Encre noire. o m. 16 × o m. 03. Pl. VII.

δεσμὴ ἐσχάτη πάντων
Θυγάτηρ Ἑριέως.

MOMIE N° V

(*Cratès fils de Pébôs, néocore*).

1

Dans un coin d'un grand linceul couvrant tout le corps (*61*). Encre roussie. o m. 020 × o m. 008.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sans doute une marque à linge au nom du mort : Κ(ράτης) Π(εθῶτος). Cf. 8, 14, 22 et 27.

2

Bourrage sur la jambe gauche (52). Encre noire. o m. 15 × o m. 04.

$\bar{\eta}$
Κράτ(ητος).

3

Bourrage sur le bras droit (51). Encre noire. o m. 04 × o m. 035.

$\bar{\gamma}$
Κράτ(ητος).

4

Bourrage sur les jambes (50). Encre noire. o m. 07 × o m. 055.

$\bar{\delta}$
Κράτ(ητος).

5

Bourrage sous les pieds (49). Encre noire. o m. 055 × o m. 04.

$\bar{\varepsilon}$
Κράτ(ητος).

6

Bourrage sur les pieds (48). Encre noire. o m. 12 × o m. 025.

$\bar{\iota}$ Κράτ(ητος).

7

Bande enroulée autour de la tête (42). Sous le crâne une inscription de deux lignes, brodée au point « de tige » en travers de la bande et entre deux traits également brodés. o m. 07 × o m. 055. Pl. VIII.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'inscription est tronquée; l'étoffe s'effiloche sur les bords. L'ouvrier a dû découper cette bande dans la hauteur d'une pièce qui eut une destination domestique ou vestimentaire et portait cette marque brodée. Comme on ignore la dimension des lacunes, je propose de lire :

ἐ]πέθηκα
ἐπ'] ἀγαθ[ῷ

8

Linceul couvrant la partie supérieure du corps (*41*). Encre roussie. o m. o3 × o m. o1.

K II.

Cf. 1, 14, 22 et 27.

9

Bourrage sur le bras gauche (*39*). Encre noire. o m. 105 × o m. o35.

$\overline{\varsigma}$
Κράτ(ητος).

10

Bourrage sur la jambe droite (*39*). Le fil est brillant, mais le tissage très lâche. Encre noire. o m. 16 × o m. o4. Pl. VIII.

ᾱ τελαμώνων $\overline{\lambda}$
Κράτητος.

11

Bourrage sur le côté gauche du corps (*39*). Encre noire. o m. 105 × o m. o65.

$\overline{\zeta}$
Κράτ(ητος).

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

12

Linceul couvrant le dessus des pieds (*38*). Encre noire. o m. 115 × o m. 03. Pl. VIII.

$\bar{\theta}$
Κράτ(ητος).

13

Bourrage sur la jambe droite (*38*). Encre noire. o m. 11 × o m. 03.

$\overline{\iota\alpha}$ Κράτ(ητος).

14

Linge couvrant la tête (*37*). Encre roussie. o m. 027 × o m. 011.

K II.

Cf. 1, 8, 22 et 27.

15

Bourrage sur le visage (*36*). Encre noire. o m. 085 × o m. 035.

$\overline{\iota\gamma}$ Κράτ(ητος).

16

Gros bourrage sur le crâne (*34*). Fil fin; tissage serré. Encre noire. o. m. 08 × o m. 05. Pl. VIII.

Κράτ(ητος)
σινδόνων
μεγάλων
ἀριθμῷ $\bar{\theta}$.

17

Bourrage sur la jambe droite (*30*). Encre noire. o m. 10 × o m. 03.

$\overline{\iota\beta}$ Κράτ(ητος).

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

18

Bourrage sur le crâne (*26*). Fil gros; tissage assez serré. Encre noire. o m. 135 × o m. 035. Pl. IX.

β̄ τελαμώνων ᾱ
Κράτητος.

19

Bourrage sur le flanc gauche (22). Encre noire. o m. 12 × o m. 03.

ιδ̄ Κράτ(ητος).

20

Linceul couvrant le dessus du corps (*21*). Le fil est gros et le tissage serré. Encre noire. o m. 07 × o m. 03. Pl. VIII.

κόμματα
Κράτητος.

21

Bourrage sur le visage (*16*). Encre roussie. o m. 065 × o m. 015. Pl. IX. Dessin comparable à III, 12.

22

Linceul entourant la tête (*15*). Tissu fin. Encre roussie. o m. 025 × o m. 015. Pl. IX.

ΠΛΗ.

Encore un texte qui a tout d'une marque à linge. Si c'est le cas, je suppose qu'il faut lire Πλῆ(*νις*). Cf. 1, 8, 14 et 27.

23

Gros bourrage sur le bout des pieds (*14*). Fil fin; tissage assez lâche. Encre noire. o m. 095 × o m. 05.

Κράτητος
β̄ μεγάλ(ων)
ἀριθμῷ η̄.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

24

Bourrage sur le genou droit (*12*). Encre noire. o m. 075 × o m. 03.

ιε Κράτ(ητος).

25

Bourrage sur la jambe gauche (*8*). Tissu épais et serré. Encre roussie. o m. 135 × o m. 04. Pl. VIII.

Inscription démotique dont nous devons la lecture à M. M. Malinine, qui transcrit : , *P;dj Ḥr p; Rˁ*, Pa di hor phré.

26

Étoffe à franges couvrant tout le corps (*5*). Fil fin; tissage lâche. Encre noire. o m. 06 × o m. 01. Pl. VIII.

τὰ βαπίά.

27

Linceul couvrant le bas et le devant du corps (*4*). Encre roussie. o m. 020 × o m. 009.

Κ Π.

Cf. 1, 8, 14 et 22.

28

Même linceul que précédemment (*5*). Encre noire. o m. 10 × o m. 04. Pl. VIII.

δεσμὴ ἐσχάτη
ϖάντων
Κράτητος.

Comme pour les momies du sarcophage I ces inscriptions paraissent d'un genre nouveau, et ne ressemblent pas du tout à ce qu'on a trouvé jusqu'ici sur les linges de cette sorte. A l'exception du petit texte, provenant également

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Deir el Médineh, et que j'ai signalé dans le premier article (p. 168), les momies n'ont fourni que les indications portées d'ordinaire sur leurs étiquettes (nom, patronyme, date, durée de la vie, formule d'adieu, etc.). Voir par exemple *Sammelbuch*, 3930, 4177-4180, 5619, *P. Oslo*, III, 200, etc. Ces indications sont parfois répétées sur le bandeau qui entoure la tête [1], ou encore sur le ventre [2]. Il est naturel qu'on ne trouve rien de semblable ici, ni inscriptions sur les linges extérieurs, ni étiquettes, puisque les momies étaient placées dans des cercueils où les renseignements en question étaient portés.

Ce n'est pas trop s'avancer, j'imagine, que de voir dans certains de nos textes des marques à linge. Ils ont tous ce caractère commun que l'encre n'en est pas noire, mais rousse, décolorée sans doute par le lavage. Ce sont tantôt de simples initiales (III, 4; V, 1, 8, 14, 22, 27); tantôt des dessins servant d'emblèmes (II, 7, 9, 15 [3]), permettant de reconnaître le propriétaire du linge et d'éviter les vols. Les signes mystérieux qui forment III, 12 et V, 21 avaient sans doute le même rôle; leur tracé présente des analogies évidentes, mais nous n'avons pu déterminer leur signification. Cet enchevêtrement de signes n'avait peut-être pas d'autre intérêt que leur complication même, qui rendait les confusions impossibles. Une des pièces porte un nom complet, en démotique (V, 25).

Tout porte à croire que ce sont là des linges usagés, remployés par économie. Le tissu est presque toujours assez fin et solide, parfois orné de franges [4]. La marque se trouve dans un coin de la pièce d'étoffe, comme dans notre lingerie moderne. Il est curieux que, parmi les marques dont le sens est certain, seuls les KΠ du n° V ont un lien avec la momie. Mais que dire de Πλῆ(νις) (V, 22)? Il y a des *Plénis* dans la famille de *Cratès* si l'arbre généalogique que nous avons dressé est juste [5]; mais la parenté est bien

[1] B. Bruyère, *Fouilles de l'Inst. fr.*, t. I, *Deir el Méd.*, 1922-1923, p. 68 et t. II, *Deir el Méd.*, 1923-1924, p. 97.

[2] *P. Grenfell* II, 77 = Wilcken, *Chrest.*, 498 : «ἐπιγεγραμμένον ἐπὶ τῆς κοιλίας τὸ ὄνομα αὐτῆς»; outre cela la momie portait son étiquette, τάβλα.

[3] A supposer qu'on ne doive pas y voir encore l'initiale d'un nom, Ἐ(ρεῦς) par exemple; en tout cas l'aspect est tout à fait semblable à celui des autres dessins.

[4] La présence de franges au bord d'étoffes, dépourvues pourtant de marques de propriété, est certainement l'indice de linges remployés. Voir par exemple III, 11 et V, 25.

[5] *BIFAO*, XXXVI, p. 172.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

éloignée et le nom était très répandu à Thèbes; il peut s'agir par conséquent d'un linge fourni par un ami ou un voisin. L'équivalent grec du nom démotique de V, 25 est Πετεαρπρῆς ou Πετεαρφρῆς; ce n'était donc pas *Cratès* le premier possesseur. La lettre Π brodée en rose sur III, 4 désigne un Πλῆνις, un Πεθῶς ou un Παμώνθης quelconque; or la momie est celle d'une dame Σεναμφιῶμις.

Si l'on consulte les comptes de dépenses funéraires que les papyrus nous ont rendus, on y voit parfois figurer l'achat de vieux vêtements. Voir dans le λόγος κηδείας, qui forme Wessely, *Stud.*, XXII, 56, l'indication τιμὴν παλαιοῦ κιθῶν(ος)[1]. Dans *P. Amherst* 125, il est difficile de déterminer si l'ὀθόνιον et les χιτῶνες inscrits au compte de *Thermouthis* étaient destinés à être portés aux funérailles par des membres vivants de la famille[2], ou destinés à l'embaumement. Je préférerais la seconde hypothèse, parce que le document est intitulé «λόγο(ς) δαπάνη(ς) ταφῆς» et que tout y concerne bien la confection d'une momie, y compris le compte de *Thermouthis*, où les dépenses relatives aux étoffes et aux vêtements sont immédiatement suivies d'articles comme «ἐλαίου» et «[τῷ] ταρ[ιχευτῇ]». Je croirais volontiers que l'ὀθόνιον et les χιτῶνες sont des étoffes usagées appartenant à *Harpagathès*, et au fils de *Thermouthis*, et qu'ils s'en défont à l'occasion d'une mort dans leur entourage.

La broderie V, 7 a bien des chances, elle aussi, de provenir d'un vêtement ou d'un linge de maison découpé en bandelettes.

Il est donc vraisemblable que les familles fournissaient aux embaumeurs une partie au moins des tissus nécessaires à la momification, et utilisaient pour cela des étoffes usagées. Mais tous nos textes ne sont pas des marques de propriété[3]. Aux initiales et aux dessins pâlis par l'usage s'ajoute un certain nombre d'inscriptions à l'encre noire qui semblent très différentes des précédentes. Une fois même les deux catégories figurent côte à côte sur un linge (V, 27 et 28).

[1] Au début de ce texte figure l'achat d'une κύ[θ]ρα. N'est-ce pas une marmite analogue à celle que M. Bruyère a trouvée posée sur un des cercueils de notre tombe (*BIFAO*, XXXVI, p. 150 et 151, fig. 4)? Une κύθρα figure aussi dans *P. Amherst*, 125, 5.

[2] C'est ainsi que l'entend l'éditeur qui traduit «ἄλλου χιτο(νος) υἱοῦ Θερμο(ύθιος)» par «*another tunic* for *Thermouthis' son*». Dans ce cas on attendrait plutôt le datif, ou bien ὑπὲρ υἱοῦ.

[3] M. Bruyère a trouvé à Deir el Médineh un châle à franges provenant d'une momie romaine et marqué BH (*Fouilles de l'Inst. fr.*, III, *Deir el Médineh*, 1924-1925, p. 41).

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dans les nouvelles momies nous retrouvons des chiffres comme chez *Psenmont* et *Sarapias*[1]. Il faudrait pouvoir déterminer s'il faut les prendre dans leur valeur cardinale ou ordinale. Je verrais volontiers des numérotages dans des séries comme I (*Psenmont*) 1, 3, 4; I (*Sarapias*) 1, 2, 3, 5; II 4, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 16; III 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9; IV 1, 2; V 2, 3, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 13, 15, 17, 19, 24. Ces numéros apparaissent dans le déshabillage à intervalles à peu près réguliers, mais dans un ordre qui n'est pas toujours celui de la progression arithmétique attendue. Voici par exemple pour V les numéros que nous lisons successivement : 8, 3, 4, 5, 10, 6, 7, 9, 11, 13, 12, 14, 15. Il y a des lacunes : par exemple il manque un γ entre II 5 et II 6; or, la méthode que nous avons suivie ne permet pas de croire qu'il nous ait échappé des textes depuis le revêtement extérieur jusqu'à la gangue résineuse où l'isolement des linges devenait impossible. Dans la momie n° II il y a deux séries de chiffres, l'une sans barre de chiffrage, l'autre munie de cette barre; dans cette dernière il y a deux $\bar{\gamma}$.

Ces numéros fractionnent évidemment une série d'objets. Mais quels objets? Quand on déshabille une momie on remarque sans peine qu'elle est formée de plusieurs ensembles d'enveloppements à peu près identiques, et qui comprennent plusieurs linceuls, flanqués d'un certain nombre de bourrages, dont le but était évidemment de garder à la momie l'aspect d'un corps humain, en marquant les protubérances correspondant à la tête, aux bras, aux jambes et aux pieds. Chacun de ces ensembles était maintenu en place et isolé de celui qui lui était superposé par des enroulements de bandelettes longitudinaux et transversaux. Trois de nos textes (III 11, IV 4 et V 28) nous donnent peut-être le nom technique de chaque groupe de linges, et ce nom c'est *δεσμή*. Ce mot désigne en effet une gerbe, un faisceau, et plus généralement un paquet, un ensemble d'objets de même sorte. Dans les momies IV et V la *δεσμή* terminale n'a pas été numérotée; elle est simplement désignée comme « la dernière » : *ἐσχάτη*, et elle est en effet la plus extérieure[2].

[1] Je crois avoir mal lu le numéro 2 de cette momie. Je lis maintenant un ε et non pas ει(). Il s'ensuit que le numéro 5 est probablement un ϛ.

[2] *πάντων* fait difficulté. Après *ἐσχάτη* on attend un partitif, mais il faudrait *πασῶν*. Il est curieux que la même faute de langue se reproduise dans deux momies différentes. Il est vrai que la main semble la même dans les deux textes. Les deux momies seraient donc contemporaines; l'arbre généalogique signalé p. 7 ne s'y oppose pas absolument. Le neutre *πάντων* désigne sans doute toute la masse des linges qui précèdent.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il paraît donc vraisemblable que certains de nos chiffres soient des numéros. Mais à côté de ceux-là il en est qu'on ne peut expliquer que si on leur donne une valeur numérale. Ce sont :

II, 1, 2, 3; on ne peut pas traduire en effet les trois fois par «le premier..... des huit», mais par «un..... des huit»; quant à l'abréviation *αρθμ()*, je pense qu'il faut la résoudre en *ἀρ(ι)θμ(ῷ)*, par comparaison avec V, 16 [1];

III, 10; ici on peut hésiter; cependant si *ᾱ* avait désigné «le premier» des *τελαμῶνες*, nous ne l'aurions pas trouvé à la fin de la momie, immédiatement avant la dernière *δεσμή*. Rappelons en passant qu'Hérodote se sert du mot *τελαμῶνες* pour désigner les linges d'embaumement [2]. L'*Anthologie* (XI, 125) joue sur le double sens du mot : pièce de momie et bandage de plaie [3].

IV, 3; V, 10, 18, 23 [4]; même remarque que pour le précédent.

Dans V, 16 le chiffre habituel est absent [5].

Il existe enfin dans notre collection des textes qui ne présentent aucune sorte de chiffre. Ce sont : II, 10; III, 2; V, 20 et 26. L'interprétation du premier (*λινοῦν μέγα*) ne prête guère à discussion. Mais que signifie III, 2 : «les bandages des trois momies» [6]? Quand nous aurons traduit *κόμματα* (V, 20) par «morceaux d'étoffe, coupons», nous ne serons guère plus avancés qu'avant. Le tissu qui est marqué *τὰ βαπτά* (V, 26), c'est-à-dire «les étoffes teintes», est d'un assez beau brillant, mais il n'a pas de coloration spéciale;

[1] Il existe bien un mot *ἀρθμός* qui signifie «lien», ce qui irait assez bien ici, mais il n'est encore attesté qu'au sens moral de «lien d'amitié».

[2] II, 86 : «*Λούσαντες τὸν νεκρὸν κατειλίσσουσι πᾶν αὐτοῦ τὸ σῶμα σινδόνος βυσσίνης τελαμῶσι κατατετμημένοισι.*» Dans ce texte le mot *τελαμῶνες* désigne certainement les bandelettes; d'ailleurs leur nombre dans III (14), dans IV (14) et dans V (30 et 20) se comprend mieux pour des bandelettes que pour d'autres linges.

[3] «*Καὶ ῥ' ὁ μὲν οὓς κλέπτεσκεν ἀπ' ἐνταφίων τελαμῶνας εἰς ἐπιδεσμεύειν πέμπε φίλῳ Κρατέᾳ.*»

[4] Il faut probablement sous-entendre *σινδόνων* après *μεγάλ(ων)*.

[5] Un papyrus de Paris (*Not. et extr.*, 18 *bis*, 10, p. 234 = Wilcken, *Chrest.*, 499) appelle *σινδών* le tissu dont est fait le revêtement extérieur de la momie, et qui, dans celles de Deir el Médineh, est orné de résilles peintes. Les Évangiles usent du même terme à propos de l'ensevelissement du Christ : *S^t Marc*, XV, 46; *S^t Matthieu*, XXVII, 59; *S^t Luc*, XXIII, 53. S^t Jean di *ὀθόνια*. Voir encore le texte d'Hérodote cité dans la note 3.

[6] Je donne en effet à *ταφή* le sens si fréquent qu'il possède dans les textes d'origine funéraire. Voir Wilcken, *Chrest.*, 499, 10.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'ailleurs en fait d'étoffe de couleur il n'existe que l'emballage extérieur, rose [1], à résilles vertes.

Il reste dans tout cela trop d'obscurités pour qu'on puisse en tirer des conclusions nettes. Ce qui augmente les difficultés, c'est que toutes ces inscriptions sont loin d'être conçues selon un type uniforme. Beaucoup d'expressions ne se rencontrent qu'une fois et la rédaction change d'allure à chaque momie. Aussi les textes des quatre derniers cercueils ne permettent-ils guère d'éclaircir ceux du premier.

En conclusion, voici comment j'imaginerais volontiers la rédaction de nos textes. Avant la confection de la momie un chef d'atelier prépare le travail en groupant les linges par séries. Chaque série est marquée d'un numéro d'ordre ou d'une courte description de nature. Cette inscription est apposée sur un morceau d'étoffe au-dessus des différents tas correspondants. Ainsi s'expliquerait; 1° qu'il n'y ait pas d'inscription sur tous les linges, mais sur certains seulement qui formaient têtes de séries; 2° que ces textes ne se trouvent pas sur les bandelettes qui bloquent les différents enveloppements, mais sur des bourrages ou des linceuls; 3° que la plus grande partie des formules un peu développées soit au pluriel; 4° que l'ensemble se présente plein d'irrégularités et de lacunes [2], comme le sont tout naturellement les notes hâtives qu'un contremaître rédige pour lui-même, en vue de mettre un peu d'ordre dans un projet de travail [3]. Quand Diodore décrit les différents moments de la momification (I, 91), il parle de scribes (*γραμματεῖς*) qui apparaissent tout à fait au début, afin, prétend-il, de dessiner les contours de l'incision qui sera ensuite réalisée par les paraschistes. Il est possible que le rôle de ces scribes ne se soit pas borné à cette opération, qui était vraiment peu de chose. Ils étaient tout qualifiés pour établir le plan de travail dont je suppose l'existence [4]. Au moment de l'habillage de la momie

[1] Wilcken, *Chrest.*, 499 : «*σινδών ἐστιν ἐκτὸς ἔχων χρῆμα ῥόδινον.*» L'édition française portait *χρῶμα*. Sudhoff lit *χρῖμα* pour *χρῖσμα*.

[2] Ce manque de règles et d'uniformité me ferait croire que nous n'avons pas là les traces d'un inventaire préalable devant les familles, qui aurait été plus détaillé et plus soigné.

[3] Une indication comme «les bandages des trois momies» (III, 2) permet de penser que certains groupements de linges se rapportaient à plusieurs corps, amenés en même temps à l'atelier.

[4] Les embaumeurs auraient donc pu prévoir le nombre et la qualité des linges nécessaires à la confection de chaque momie. Mais cela n'était pas impossible à des techniciens; de plus ce

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

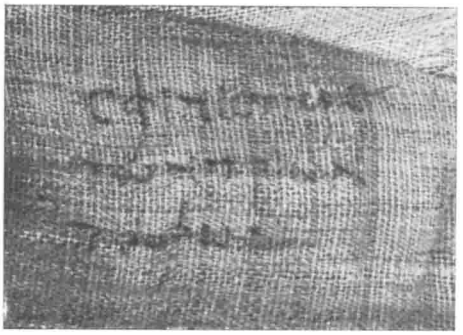
les linges perdaient successivement leurs destinations provisoires et prenaient leurs places en qualité de linceuls ou de bourrages.

Tout cela n'est évidemment qu'une hypothèse pour le moment incontrôlable. Espérons que le déshabillage méthodique de nouvelles momies permettra de voir plus clair dans les pratiques des embaumeurs.

A. Bataille.

nombre et cette qualité devaient varier selon les « classes » d'embaumement, dont Hérodote (II, 86, 1) et Diodore (I, 92, 2) nous rapportent l'existence.

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



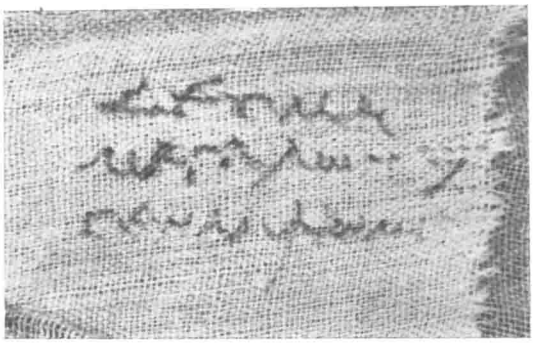
III 2



III 6



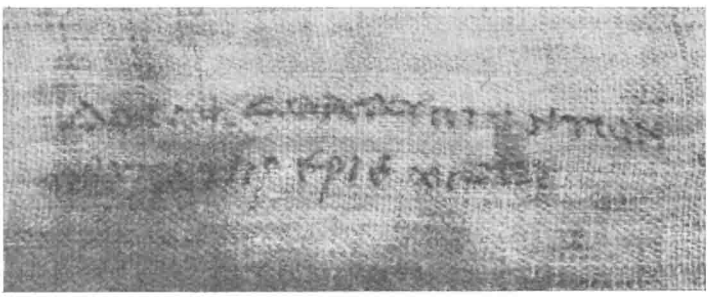
III 10



III 11



III 12



IV 4

B. Bruyère et A. Bataille, *Une tombe gréco-romaine de Deir el Medineh.*

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



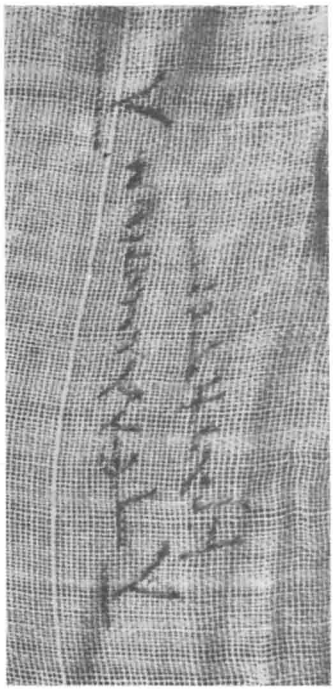
V 12



V 28



V 26



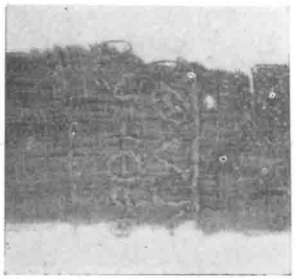
V 10



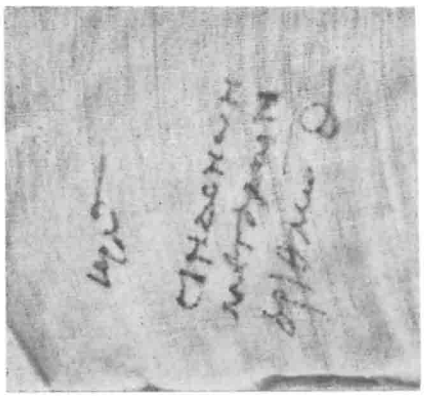
V 20



V 25



V 7



V 16

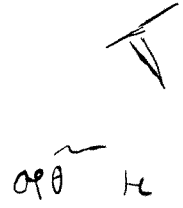
B. Bruyère et A. Bataille, *Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh.*

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 3 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 38 (1939), p. 73-107 Bernard Bruyère, André Bataille
Une tombe gréco-romaine de Deir el Médineh [2] [avec 5 planches].
BIFAO en ligne
© IFAO 2026



II·7



II·3



II·9



II·10



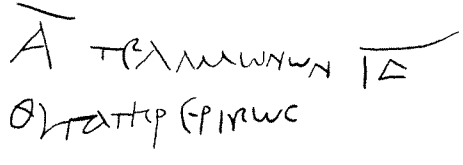
II·15



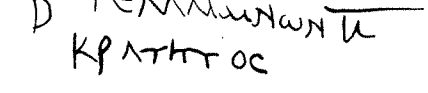
III·4



III·12



IV·3



V·18



V·21



V·22

https://www.ifao.egnet.net